Lucienne, 13940, A propos du Mediator

J'apporte mon vécu : ma mère était une patiente, (avait du diabète et était en surpoids) à qui l'on a prescrit du médiator, elle a fait des "AVC", et nous a quitté en septembre 2004.

Alors je ne sais pas si celui-ci est fautif, mais avec tout ce qui se dit, je me pose des questions.

Merci de prendre mon témoignage en considération.

La réponse de l'AFD

Vous avez bien voulu répondre à l’appel à témoignages relatif au Médiator que l’AFD a lancé et nous vous en remercions.

Votre mère a pris du Mediator puis est malheureusement décédée en 2004.

Sur la base des risques de complications avérées du Mediator, les spécialistes devraient pouvoir évaluer, à partir du dossier médical de votre mère, si l’hypothèse doit être écartée ou si une probabilité existe, l'échocardiographie étant le seul examen permettant de constater la présence d’une valvulopathie qu’elle soit ou non d’origine médicamenteuse.